

Conseil syndical

Québec

Les 31 janvier et 1^{er} février 2008

Rapport du président

Cette année, le SPGQ a quarante ans. Quarante ans de travail à sauvegarder, à consolider et à améliorer nos droits, nos conditions de travail, nos salaires, nos responsabilités et nos pratiques professionnelles. Quarante ans d'un syndicat dont les membres essaient, malgré certains vents politiques contraires ou carrément hostiles, de bien servir la population. Notre syndicat a été fondé à une époque où la syndicalisation des fonctionnaires et autres employées et employés des institutions de l'État était perçue par la classe politique comme une sorte de crime de lèse-majesté. Les travailleuses et les travailleurs qui ont osé se lever pour réclamer le droit de se syndiquer et de négocier ont dû faire treize semaines de grève illégale pour y arriver. Depuis cette époque, non seulement nos conventions collectives se sont enrichies de nombreuses dispositions qui ont fait reculer l'arbitraire patronal, mais nos luttes syndicales et celles d'autres syndicats ont aussi abouti à l'adoption de lois qui ont amélioré les conditions de travail de toute la classe ouvrière. Celles et ceux qui nous ont légué le fruit de leur travail militant méritent que nous ayons une pensée toute spéciale à leur égard et que, collectivement et intimement, nous leur disions merci de tout cœur. J'invite l'assemblée à se lever et, pendant une minute, en silence, à se recueillir pour rendre hommage à nos amis de la première heure et à celles et ceux qui, depuis la fondation de notre syndicat, ont tant fait pour la reconnaissance et l'utilité sociale de notre travail.

Les membres du conseil syndical se lèvent et se recueillent en silence pendant une minute.

Aujourd'hui, il nous appartient de continuer le combat. Nous sommes à une époque où, plus que jamais depuis quarante ans, le gouvernement et les cercles de pouvoir qui le soutiennent s'attaquent au patrimoine public, aux soins de santé, à l'éducation, aux autres services publics, c'est-à-dire aux fondements matériels de notre justice sociale. Pour y parvenir, la classe politique s'appuie sur une propagande fallacieuse qui est relayée par la plupart des médias et qui, force est de le constater, parvient à conditionner l'opinion publique. La population est amenée à croire que le salut des services publics ne peut qu'être affaire de libre marché, de profits, de « réingénierie », de modernisation, de partenariats public-privé, de compressions, de privilèges fiscaux et de subventions aux entreprises, de démantèlement, de sous-traitance, de privatisation. Sous le gouvernement Charest, notre travail est transformé en marchandise dont la conception, la production et la livraison doivent, autant que possible, être du ressort du monde des affaires.

Dans la fonction publique, cette philosophie se traduit d'abord par l'étouffement des ministères et des organismes auxquels on refuse d'allouer le personnel nécessaire à l'accomplissement de leurs missions. Les réductions salariales et les violations des droits fondamentaux d'association et de négociation sont d'autres moyens d'attaquer les services publics. Le régime dictatorial des

relations du travail et la dévalorisation de notre travail démoralisent le personnel tout en agissant comme de puissants repoussoirs sur la relève. Viennent ensuite les « solutions » aux problèmes que créent ces attaques. Elles se traduisent par le recours accru à la sous-traitance, les cessions d'unités administratives ou la privatisation.

Au cours du prochain semestre, nous devons organiser et mener la riposte syndicale à ces attaques. Il nous revient de bien comprendre les manœuvres de ce gouvernement, d'en mesurer aussi précisément que possible les effets, de réclamer qu'elles cessent et que les torts qu'elles ont causés soient réparés. Nous n'y parviendrons pas qu'avec des discours et de beaux rapports. Nous y parviendrons en investissant nos énergies dans un combat bien organisé, énergique et unitaire. Préparons la guerre et faisons-la. Mobilisons les membres que nous représentons pour qu'ils participent massivement à ce combat. Nous devons y mettre du cœur, du temps, de l'énergie, de la créativité, de l'audace, de l'argent et de la cohésion.

D'ici le mois de juin, pendant que nous livrerons bataille contre la destruction des services publics, nous aurons aussi à prendre d'importantes décisions sur nos alliances en temps de négociation, sur l'organisation de nos services et sur leur financement. L'esprit qui régnait au dernier congrès est porteur d'espoir : les membres veulent que leur syndicat soit plus fort, plus combatif et mieux instrumenté. C'est le temps de préparer les mandats qui seront soumis aux membres à ce sujet, c'est le temps de livrer ce qu'ils attendent. Ça coûtera probablement plus cher, mais ça sera pas mal meilleur que du bonbon !

J'invite le conseil syndical, toutes les instances et les membres, qui constituent notre force principale, à se mobiliser pour la défense des services publics que nous rendons à la population et pour donner à notre syndicat les moyens qu'il lui faut pour mener et gagner les luttes incontournables que lui dicte une conjoncture particulièrement difficile.

Je nous souhaite une année de solidarité, de détermination, de courage et de victoires.

Bonnes délibérations.

Gilles Dussault
Président